

Mairie du Pré saint Gervais

Master Bioterre 2019- 2020 : Notice D'information.

Rédaction et proposition d'un plan d'aménagement et de gestion du
cimetière communal du Pré Saint-Gervais.

Guillaume Croissant

19/10/2020



Création d'un plan d'aménagement et de gestion d'un cimetière communal :

Ma mission :

L'emprise des espaces verts au Pré-Saint-Gervais reste réduite et leur éparpillement sur le territoire ne permet pas de constituer un poumon vert ou un réservoir naturel important à l'échelle de la commune.

Pour remédier à ces déficits, la municipalité cherche à améliorer le réseau de son patrimoine végétal et s'est notamment engagée dans le cadre de l'acte II de son Agenda 21 envers la préservation de l'environnement et de sa biodiversité via la thématique « Nature en ville ».

C'est dans ce cadre, qu'en mars 2020, au premier tour des municipales, le candidat maire est réélu. Cependant, une nouvelle élue à la transition écologique (Socialistes) entre en scène et avec elle de nouvelles volontés politiques en matière d'aménagements verts.

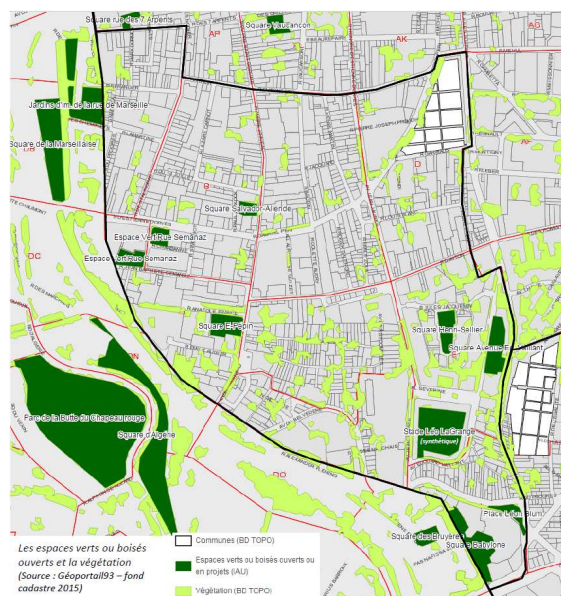
Après avoir travaillé pendant des mois sur le plan vélo dans le cadre de la thématique « mobilités sobres en carbone », c'est en juin 2020 que les choses sérieuses commencent, avec un objectif :

Concevoir un plan d'aménagement et de gestion ambitieux pour le cimetière communal du Pré-Saint-Gervais en accord avec les usages actuels (allée principale permettant le passage de véhicule, allée secondaire entre tombes), tout en développant le potentiel écologique que représente une surface aussi vaste au sein d'un territoire fortement urbanisé.

Identifié en zone N dans les objectifs du plan local d'urbanisme (principe d'inconstructibilité dans un but de sauvegarde du territoire), ma proposition devait suivre plusieurs règles afin de correspondre aux objectifs de l'agenda 21 :

Les grands principes de la gestion environnementale :

Lutte contre l'érosion de la biodiversité locale et restauration ou développement de corridors écologiques en accord avec le SRCE : Les milieux naturels de la Ville du Pré-Saint-Gervais sont principalement composés de milieux anthropomorphiques liés à l'habitat (jardins privés, espaces verts d'immeubles, parcs publics) et à l'aménagement des espaces publics (arbres d'alignements et d'ornementation, fleurissement...). Ces espaces de petites tailles forment à grande échelle une masse végétale non négligeable mais fortement fragmentée au sein de la commune.



Espaces Verts et Boisés. Source Géoportail 2015.

L'objectif est de maintenir les liaisons écologiques urbaines, par des modalités de conservation des espaces végétalisés et de limitation des obstacles (autoroutes, voies ferrées, milieu urbain dense).

Lutte contre les effets d'îlots de chaleur urbains et maintien des îlots de fraîcheur : La ville du Pré-Saint-Gervais concentre de nombreuses activités humaines émettrices de chaleur. De plus, le comportement des matériaux urbains fait qu'ils emmagasinent de la chaleur qu'ils restituent plus tard, une fois que la température de l'air est redescendue.

Aujourd'hui, les pics de chaleurs renforcés par le caractère minéral des villes sont devenus un problème de santé publique notamment pour les électeurs les plus fragiles.

Gestion des eaux pluviales : La maîtrise de l'eau sur nos territoires est un levier important dans le développement de la biodiversité et notamment celle du sol qui s'établit majoritairement sur les premiers centimètres. Désimperméabiliser peut permettre de laisser la vie s'installer et au sol de récupérer sa capacité de filtration et d'élimination des polluants, ainsi que recharger les nappes souterraines.

La ville occupe la partie septentrionale de la colline de Belleville. Le cimetière du Pré est donc fortement exposé aux eaux de ruissellement en provenance des hauteurs des communes avoisinantes

Lutte contre les effets du changement climatique : Les évolutions climatiques sur le territoire d'Est Ensemble au cours du 21ème siècle devraient concerner les phénomènes suivants :

Très forte augmentation des températures. Augmentation de l'ensoleillement et forte augmentation des jours de sécheresse. Diminution des précipitations. Recul des jours froids et forte baisse du nombre de jours de gel. Dégradation accrue de la qualité de l'air. Augmentation des journées de fortes chaleurs. Diminution de la pluviométrie. Risque d'augmentation des inondations urbaines.

Accueil d'un nouveau public : L'objectif serait d'offrir à la commune un espace multifonctionnel dans lequel n'importe qui pourrait venir se reposer, flâner, se recueillir, etc., dans une atmosphère agréable. Intégrer un nouveau type d'usagers dans ce milieu permettrait une meilleure acceptabilité générale de la nature dans le cimetière. Accompagner ces nouvelles pratiques avec l'ajout de divers éléments de communication en faveur de la biodiversité en donnant, non pas un sentiment d'abandon, mais de valorisation du lieu.

Accompagner les agents : sur les nouvelles pratiques (la végétalisation, démarche préventive qui nécessite moins de travail au quotidien que les techniques curatives alternatives aux produits phytosanitaires) « Verdir pour ne plus désherber », les rendre acteurs (retours d'expériences, sciences participatives sur le retour de la biodiversité)

Mise en avant de l'histoire de la commune du Pré-Saint-Gervais : Le cimetière du Pré-Saint-Gervais accueille en son sein de multiples personnalités liées à l'histoire de la ville. Mettre en avant ces noms lors d'un parcours du souvenir pourrait être une première étape dans l'élaboration d'un cheminement paysager historique.

Tâches à effectuer en vue de la rédaction

Avant de débiter la rédaction de ce plan, il semblait essentiel de suivre les étapes suivantes :

- Effectuer un inventaire des différents espaces à gérer (caractéristique et surfaces).
- Etablir un diagnostic des pratiques actuelles sur chaque espace.
- Faire un recensement du personnel et du matériel à disposition.
- Détailler les coûts de mise en œuvre et d'établissement des nouvelles pratiques.
- Mettre en place une cartographie adaptée aux objectifs de gestion.

Cartographie SIG

Dans les premiers temps de la mission un gros travail de cartographie SIG a été effectué afin de qualifier et quantifier les différents types d'occupation du sol en fonction de leurs caractéristiques physiques et leurs usages.

À partir de mes compétences acquises en SIG j'ai été en mesure d'identifier, de détailler et de faire ressortir tous les éléments nécessaires à l'élaboration de mon document de travail. Ces données accumulées, au-delà de servir ma mission, sont autant de données réexploitables par les services de la commune dans le cadre de futurs aménagements.



Représentation Cartographique des Divisions du cimetière et leurs axes secondaires

Réalisation G. Croissant, 2020.

4 La proposition d'aménagement et de gestion

Diagnostic du site :

La première étape du diagnostic du site fut d'aller jeter un œil au plan local d'urbanisme de la commune afin de pouvoir recueillir tous les éléments non observables et comprendre dans quel cadre procédural s'inscrit le cimetière. On soulignera l'importance du Schéma Régional de Cohérence Environnemental (SRCE) dans la préparation ce délicieux mille feuilles.

Il en est résulté une phase d'observation sur le terrain afin de capter les enjeux et les points les plus marquants (photos, températures, ombre, usages, mobiliers, etc.). Grâce au travail effectué en amont, j'ai pu orienter ma lecture du paysage et me poser les bonnes questions directement sur site.

4-1. Le Document

Fiche d'identification du Cimetière :

• Descriptif :

Cimetière classique très minéral, ne disposant que de quelques carrés de plantes ornementales. De rares arbres et arbustes y sont implantés ne laissant que très peu d'espaces d'ombres

Classé zone N dans le PLU

On y distingue 4 grand type d'espaces :

- Les allées Principales (20%)
- Les allées secondaires (10%)
- Les entres-tombes (70%)
- Le mur d'enceinte (630m)

• Usages :

- Recueils
- Inhumations

• Objectifs/Evolutions :

- Lutte contre l'érosion de la biodiversité locale
- Restauration ou développement de corridors écologiques
- Lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain et maintien des îlots de fraîcheur
- Gestion des eaux pluviales
- Accueil d'un nouveau public



Fiche Générale du plan d'aménagement. Réalisation G. Croissant, 2020.

Ce document précise le contexte dans lequel la gestion des différentes zones va être appliquée. Les informations précisent la surface et les sous surfaces du secteur, calculées grâce aux compétences acquises à travers les nombreux travaux pratiques sur le logiciel SIG Q-Gis. On trouve également une description synthétique du milieu ainsi que son historique. Ces informations sont le fruit de diverses recherches et observations de terrain, ainsi que d'échanges avec les gestionnaires accrédités.

On y retrouve également des informations plus détaillées. On y relève toutes les informations pouvant aider à la compréhension du milieu et, s'il y en a, les défauts présents sur les sites sont soulignés. Les usages sont indiqués suivi par les objectifs à atteindre via les différentes propositions d'aménagements à venir. Des informations concernant les caractéristiques du terrain sont présentes. Dans notre cas, certains objectifs de gestion nécessiteront une modification de la topographie pour la santé du végétal, pour raison paysagères ou afin de garantir le bon état structurel des concessions.


Un plan, conçu via SIG ou figurant la géolocalisation des différents éléments de la zone, permet de visualiser les surfaces visées par notre fiche et de faire ressortir les détails et autres points d'intérêts.

Ces informations ainsi cumulées sont la clé qui permet de déterminer l'état du site dans les années à venir. Ainsi, grâce à cet outil, il devient possible de définir les objectifs de gestion et de « personnaliser » l'entretien de chaque zone en fonction ses besoins et de nos objectifs.

La fiche de gestion :

Pour que la gestion écologique soit réussie, elle doit s'accompagner d'un plan de gestion permettant de définir le type d'intervention à appliquer dans les diverses zones du cimetière. C'est un outil de management, de suivi, mais aussi une mémoire utile des pratiques.

Il doit être le plus simple possible et consultable à n'importe quel moment.

Division 14		Usages :	Evolution :	
Descriptif : Cimetière classique très minéral, ne disposant que de quelques carrés de plantes ornementales. De rares arbres et arbustes y sont implantés ne laissant que très peu d'espaces d'ombres. La division 14 dispose d'un carré militaire constitué d'une allée en gravier blanc et d'un espace de recueillement en gazon régulièrement tondu. Au sud du carré militaire se trouve un chêne vert (Quercus ilex) isolé.		Recueils Inhumations Espace publique Localisation : Au Nord du cimetière	Ces milieux seront gérés de façon « rustique » (peu d'entretien nécessaire) et auront pour objectif de maintenir et de favoriser la biodiversité. L'utilisation d'essences indigènes permettra d'améliorer les continuités écologiques sur le territoire. L'ajout de mobilier adapté à l'accueil de la petite faune servira de support pédagogique.	
Actions relatives aux nouveaux aménagements : <ul style="list-style-type: none"> • Réfection des allées en enrobé noir. • Végétalisation des axes secondaires par hydromulching. • Renouvellement des plantations en mauvais état. 				
Plan de gestion effectif en 2021 :				
Code	Habitats	Objectifs de gestion	Actions	Éléments à surveiller
1	Axes principaux	- Maintenir une strate herbacée basse	Fauche pluri annuelle si nécessaire	Surveiller les dégradations de la structure due aux usages
2	Axes secondaires	- Favoriser les petits insectes - Favoriser les espèces sauvages avec l'utilisation de plantes indigènes. - Augmenter les lieux de refuges afin de maintenir et de favoriser la biodiversité.	Suivi ponctuel (dégradations) Une fauche pluri annuelle	Les résidants de fauche seront extraits du site Désherbage si espèces invasives. Un relevé faune/flore présent peut être effectué
3	Entre-tombes	- Supprimer la flore spontanée invasive/ inesthétique - Favoriser les petits insectes et les reptiles -	Suivi ponctuel (dégradations) Désherbage air chaud si espèces invasives	Un relevé faune/flore présent peut être effectué. La flore spontanée peut être préservée du moment qu'elle ne constitue pas une menace pour l'intégrité des sépultures. Désherbage avant la montée en graine des végétaux.
4	Masif arbutif ,concessions vides ,Murs.	- Donner un attrait esthétique à la zone - Augmenter les lieux de refuges (avifaune) afin de maintenir et de favoriser la biodiversité. - Rafraîchir le milieu.	Dégager des espaces de plantations en fonction des fins de concessions. Taille et entretien des végétaux.	Etats phytosanitaire des végétaux Développement du système racinaire Contenir le développement des plantes grimpantes
5	Carré militaire	- Maintenir un aspect soigné	Tonte de l'espace engazonné Renouvellement des graviers en cas de dégradation	Etat phytosanitaire du chêne vert à surveiller.
6	Toutes zones	- Communiquer sur la gestion utilisée. - Intérêt pédagogique - Donner un attrait esthétique à la zone - Poste d'observation de l'évolution et du développement de la faune et flore du milieu = espace de repos	Nettoyage et mise en valeur des panneaux de communication régulièrement.	

Plan de gestion différenciée de la division 14. Réalisation G. Croissant, 2020.

Indispensable à la mise en place des techniques alternatives d'entretien du cimetière, ce plan est accompagné d'une cartographie précise des espaces où est indiqué le niveau de gestion qui s'y applique (gestion différenciée). Les différents niveaux de gestion seront repris dans un tableau détaillant les techniques à employer ainsi que le nombre d'interventions selon les objectifs fixés.

Ces fiches rassemblent diverses propositions d'aménagements dans le but de renforcer l'aspect multifonctionnel du site en servant différents objectifs sociaux et environnementaux.

Beaucoup de recherches auront été effectuées durant la rédaction de ce plan d'aménagement et de gestion. Ces recherches m'ont été particulièrement utiles pour le rassemblement des différentes données à acquérir en vue d'établir une analyse du terrain la plus pertinente possible. En effet, la qualité du plan de gestion dépend étroitement de la précision et de la pertinence des analyses effectuées en amont

La rédaction d'un document « modulable » sous forme de fiches indépendantes et consultables par tous permettra au plan de gestion de pallier d'éventuels changements d'objectif de gestion du cimetière et de devenir ainsi un outil pérenne.

En effet, Il s'agit d'un aménagement ambitieux, pensé au plus près des réalités techniques et financières de la commune, mais qui sera nécessairement soumis à des aléas. Le plan de gestion est une photographie à un instant t qui est indispensable, mais dont l'aspect figé ne correspond pas aux réalités opérationnelles. Les objectifs sont en évolution permanente et les fiches actions devraient, pour être fidèles, faire l'objet d'une actualisation permanente. Ce document n'a pas non plus vocation à être exhaustif et la ville se laisse la liberté de mener de nouvelles actions qui émergeraient par opportunité et qui bénéficieraient à la stratégie locale de développement durable. Le but reste que les cimetières de la ville puissent évoluer tout en permettant aux agents de garantir un entretien à la hauteur des exigences des usagers.

Les nouvelles pratiques de conception et de gestion doivent renforcer la place du végétal, parfois par touches successives et parfois dans des formes paysagères nouvelles et variées.

Un compromis doit être trouvé pour faire cohabiter ces enjeux environnementaux et les désirs légitimes des familles qui évolueront au fil des années vers une demande de plus en plus forte de reconnexion avec la nature.